

MINISTERE DE LA DEFENSE.

Imprimé n° 362\*/03.

Etablissement ou service employeur :

Articles 9 et 103 de l'instruction  
n° 98-01/DEF/DFP/SPA/SDC du  
30 novembre 1998.

Format 21 × 29,7.

*ACCIDENTS DU TRAVAIL.***QUESTIONNAIRE A REMPLIR****pour tout accident survenu pendant le trajet effectué pour aller au travail ou inversement.**

NOM, prénoms de la victime :

Jour, date et heure de l'accident :

Questions.	Réponses.
1. Lieu du travail à la date de l'accident.	
2. Résidence à la date de l'accident (rue et numéro) ?  S'il s'agit d'une résidence occasionnelle (fins de semaines, congés, etc.), préciser également la rue et le numéro et indiquer les jours ou périodes de l'année où cette résidence est occupée par l'intéressé.	
3. S'il s'agit d'un accident survenu en allant déjeuner ou en revenant, indiquer le lieu où le repas allait être pris ou avait été pris (préciser la rue et le numéro).	

Questions.	Réponses.
<p>Est-ce un restaurant, une cantine, le domicile d'un parent ou d'un ami ?</p> <p>La victime y prend-elle ses repas d'une manière habituelle ?</p>	
<p>4. Lieu précis de l'accident ?</p> <p>Heure précise de l'accident ?</p>	
<p>5. Si l'accident est survenu sur le trajet du domicile au lieu du travail (le cas échéant sur le trajet du lieu où l'intéressé prend son repas au lieu du travail) :</p> <p>a) Heure du début du poste ?</p> <p>b) Heure à laquelle le blessé a quitté son domicile (ou le restaurant) ?</p> <p>c) Combien de temps faut-il, avec le mode de locomotion employé, pour parcourir le chemin :</p> <p>1° Jusqu'au lieu du travail ?</p> <p>2° Jusqu'au lieu de l'accident ?</p>	
<p>6. Si l'accident est survenu sur le trajet du lieu de travail au domicile (ou au lieu du repas) :</p> <p>a) Heure à laquelle le blessé a quitté le lieu du travail ?</p> <p>b) Combien de temps faut-il, avec le moyen de locomotion employé, pour parcourir le chemin :</p> <p>1° Jusqu'au lieu de l'accident ?</p> <p>2° Jusqu'au domicile (ou au lieu du repas) ?</p>	

Questions.	Réponses.
<p>7. Quel chemin emprunte-t-il habituellement? (Désignation, dans leur ordre, des rues, routes, agglomérations traversées, etc.)</p> <p>Cet itinéraire est-il le plus direct?</p> <p>Dans la négative, pourquoi l'emprunte-t-il?</p>	
<p>8. Quel chemin a-t-il pris le jour de l'accident? (Joindre un croquis du chemin parcouru sur lequel figurent les noms des voies empruntées, le lieu du travail, le domicile, le lieu de l'accident et, le cas échéant, le lieu du repas. Dans le cas où ce chemin différerait du trajet habituel, indiquer les deux itinéraires.)</p>	
<p>9. Le parcours habituel a-t-il été :</p> <p><i>a)</i> Interrompu (indiquer la durée de l'interruption, de    heure à    heure et le motif : repas, démarche, achat, arrêt dans un café, etc.)?</p> <p><i>b)</i> Détourné (indiquer la situation exacte du lieu où l'intéressé se rendait en dehors de son itinéraire normal, le motif de ce détour et son importance)?</p>	
<p>10. Mode de locomotion utilisé au moment de l'accident?</p>	
<p>11. Circonstances de l'accident.</p>	

Questions.	Réponses.
<p>12. La victime était-elle seule ou accompagnée au moment de l'accident ?</p> <p>Dans ce dernier cas, indiquer les noms, prénoms et adresses des personnes qui l'accompagnaient.</p>	
<p>13. Noms et adresses des témoins de l'accident.</p>	
<p>14. Où le blessé est-il allé après l'accident ? A sa résidence ? Au lieu de son travail ? A l'hôpital ? Qui l'a accompagné ?</p>	
<p>15. Par qui, quel jour et à quelle heure les premiers soins lui ont-ils été donnés ?</p> <p>Nom et adresse du praticien.</p>	
<p>16. S'il s'est rendu à son travail, à quelle heure est-il arrivé ?</p> <p>A-t-il déclaré l'accident immédiatement ?</p> <p>A qui (joindre au questionnaire un compte rendu signé des constatations faites au sujet des traces matérielles de l'accident) ?</p>	
<p>17. Si l'accident s'est produit sans témoin et si le blessé ne s'est pas rendu immédiatement au travail ou n'a pas reçu immédiatement des soins, quelles constatations ont été faites permettant d'établir la réalité de cet accident et par qui ont-elles été faites ?</p> <p>A-t-il été rencontré par des personnes pouvant attester qu'il était blessé ?</p>	

Questions.	Réponses.
<p>18. L'accident a-t-il été causé par un véhicule (auto, moto, vélo, etc.) ?</p> <p>a) Nom, prénoms, adresse du conducteur.</p> <p>b) Véhicule utilisé, numéro d'immatriculation.</p> <p>c) Le conducteur est-il propriétaire du véhicule ? Sinon : Nom, prénoms, adresse du propriétaire.</p> <p>d) Société d'assurance (nom et adresse).</p>	
<p>19. Le tiers désigné ci-dessus est-il fautif ? De quelle façon ? Le blessé est-il fautif ? De quelle façon ?</p>	
<p>20. L'accident a-t-il été causé par un animal ?</p> <p>Nom et adresse du propriétaire.</p>	
<p>21. L'accident a-t-il été causé par un état de choses pouvant mettre en jeu la responsabilité d'un propriétaire foncier ou d'une collectivité (mauvais état de la chaussée, défaut de protection de passages dangereux, chutes de tuiles, branches) ?</p> <p>Si oui : désignation de la personne, de l'établissement ou de la collectivité dont la responsabilité pourrait être reconnue.</p>	
<p>22. En cas d'accident causé par un tiers, le bureau du contentieux et des dommages territorialement compétent a-t-il été saisi et, dans la négative, pour quels motifs ne l'a-t-il pas été ?</p>	

Questions.	Réponses.
23. Un rapport ou un procès-verbal a-t-il été dressé par la police ou par la gendarmerie ?	

*Signature de la victime,*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Pour le chef de service ou d'établissement :  
(Indiquer les nom et qualité du signataire.)